



Accident de la route + alcoolemie

Par **spagnolito**, le **09/10/2009** à **10:26**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un accident de la route lié a l'alcool il y a bientôt 4 ans et 'j'aimerais savoir sur quel volet du casier judiciaire cela apparait, j'etais le seul blessé, j'ai eu une annulation de permis car j'avais le permis probatoire à 6 points, je n'ai plus jamais eu de probleme judiciaire à compter de ce jour (d'ailleurs, c'était le premier). Donc j'aimerais savoir combien de temps il faut pour que ce soit effacé du casier.rnrnMerci d'avance pour vos réponses,rnrnSalutations.

Par **Tisuisse**, le **09/10/2009** à **14:01**

Bonjour,rnrnCe type de condamnation ne figure pas sur le volet accessible aux entreprises à l'exception de certaines adiministrations dans le cadre des embauches. Par contre, l'intégralité du casier judiciaire est à la disposition de la justice et de ses enquêteurs, dans le cadre d'une procédure.rnrnPour l'effacement de votre casier judiciaire, le mieux est d'aller voir le greffe du tribunal.

Par **spagnolito**, le **09/10/2009** à **18:51**

Merci de votre reponse Tisuisse.rnrnJe suis en passe d'ouvrir un restaurant avec débit de boisson - licence 4 - pensez vous que cela va poser problème ?

Par **Tisuisse**, le **09/10/2009** à **22:39**

Cela va dépendre si vous devez, ou non, présenter un extrait de votre casier judiciaire et ce qui est exigé, dans votre cas, par la paperasserie administrative.

Par **spagnolito**, le **10/10/2009** à **09:48**

merci pour vos reponse tisuisse et ce sera avec plaisir que je vous accueillerais dans mon etablissement en lorraine au plaisir